

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

1984PZ

M23- N° 0033492

**Maladie**

**Dentaire**

**Optique**

**Autres**

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 39159 Société : R A M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL HAMZADUI abdelmalek

Date de naissance : 06-08-53

Adresse :

Tél. : 06 2699 7787 Total des frais engagés : 981,20 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 4 / 3 / 24

Nom et prénom du malade : EL HAMZADUI ABDELMALEK Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : AFFECTION DIGESTIVE

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : casab Le : 04 / 03 / 2024

Signature de l'adhérent(e) :

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
4/3/24	CS		500	<i>DR BENNANI Hassan Hépato-Gastro Entérologue 12 Bd Sidi Abderrahman Casablanca Tél 052362416</i>

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourchisseur	Date	Montant de la Facture
<i>Pharmacie Dr Aissaoui Médicaments et Cosmétiques Dr Aissaoui Hassan Casablanca 022 23 172</i>	04/03/24	346,20

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
<i>LABORATOIRE REPORTE GHANDI Dr TAK Kenza Casablanca 022 23 174 / 022 23 199 022 23 199 052362416</i>	06/03/23	3250	335,00

### AUXILIAIRES MEDICAUX

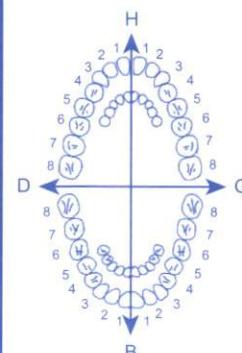
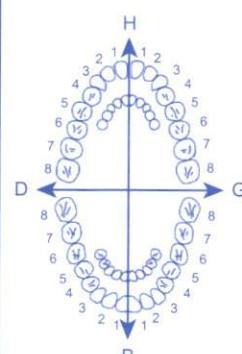
Cachet et Signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CŒFFICIENT DES TRAVAUX	
				<input type="text"/>	
				<input type="text"/>	
				<input type="text"/>	
				<input type="text"/>	
				<input type="text"/>	
O.D.F PROTHÈSES DENTAIRES	DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE				CŒFFICIENT DES TRAVAUX
	H	25533412 00000000	G	21433552 00000000	<input type="text"/>
D	00000000	B	35533411	11433553	<input type="text"/>
					<input type="text"/>
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession					MONTANTS DES SOINS
					<input type="text"/>
					<input type="text"/>
					DATE DU DEVIS
					<input type="text"/>
					DATE DE L'EXECUTION
<b>VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS</b>					<b>VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION</b>



Dr BENNANI Youssef

Hépato-Gastro-Entérologue

Diplômé des Facultés de Médecine de Rabat et de Rouen

Echographie - Endoscopie digestive et interventionnelle

CPRE - Echo-endoscopie

## ORDONNANCE

4 / 3 / 24 .

M' EL HAMZAOLI

ABDELMALEK

Autorisation Ministérielle N°:

20221704034/MAV3/CA/DPS/DMP/18

PPC : 270,00 DH

Spoudem. Maroc

270,00  
1) IZ. 1  
1 ad<sup>l</sup>  
2/ Pharmacie AL MAKKILI  
et Angl. R. Ibrahi. Kati  
Marrakech. N° 022-2011  
2) 2

an an + 1 PPS  
d 1 M. 25

Madri

25,70

DUSPATALIN 200.

si ouverturs.

31/62,0



Dr BENNANI Youssef  
Hépato-Gastro Entérologue  
2 Bd Sidi Abderrahman, Casablanca  
Tél: 0523362416

Rendez-vous: 0611855595 / 0522362416 Urgences: 0661380313

62, Bd Sidi Abderrahman, 2ème étage, N°6, Beauséjour, Casablanca.

[www.gastro-casa.com](http://www.gastro-casa.com)

[Youssef.bennani@gastro-casa.com](mailto:Youssef.bennani@gastro-casa.com)

Tram: Ligne T1, station Beauséjour



Dr BENNANI Youssef

Hépato-Gastro-Entérologue

Diplômé des Facultés de Médecine de Rabat et de Rouen

Echographie - Endoscopie digestive et interventionnelle

CPRE - Echo-endoscopie

## ORDONNANCE

4/3/24.

M. EL HAMZAOUI

ABDEL MALEK

Recherche de Sang dans  
les selles (iFOBT).

LABORATOIRE REPORT GHANDIT  
Dr TAZI Kenza  
159, Bd. Yacoub El Mansour RDC Casablanca  
Tél: 0522 99 19 71 / Fax: 0522 99 19 50  
Gsm: 0678 99 19 50

Dr BENNANI Youssef  
Hépato Gastro Entérologue  
12 Bd Sidi Abderrahman, Casablanca  
Tél 0522362416



# ختبر التحاليل الطبية باب غاندي

## LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES PORTE GHANDI

LPG

## LABORATOIRE PORTE GHANDI

Casablanca, le 05/03/2024

Code Patient 13-00650

Nom : Mr EL HAMZAQUI Abdelmalek

Dossier N° : 050324-027      Prélèvement du : 05/03/2024 9

Demandé par Dr : BENNANI YOUSSEF



## **Compte rendu d'analyses**

## **ANALYSES DIVERSES**

## Recherche/Quantification du sang occulte dans les selles J1

## Valeurs Usuelles

## Antériorités

NB: A titre indicatif, le seuil de positivité retenu dans le cadre du programme national de dépistage du CCR en France est de 150ngHB/ml soit 30 $\mu$ gHB/g de selles.

*Nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons bon rétablissement.*

Le Biographe

159, Bd Yacoub Al Mansour, RDC • **Rond-point Oulmès** (Angle Bd Yacoub Al Mansour et Bd Ghandi) • Casablanca  
Tél.: 05 22 99 19 74 • Fax : 05 22 99 19 72 • Mail : laboporteghandi@gmail.com  
ICE : 001649573000049 • R.C : 398866 • I.F : 40437085 • T.P : 35803360 • CNSS : 8871388 • INPE : 093060960



مختبر التحاليل الطبية باب غاندي  
LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES PORTE GHANDI  
Docteur TAZI KENZA  
Médecin Biologiste  
Bactério-Virologie-Parasito-Mycologie-Hématologie-Biochimie-Immunologie

Note D'honoraires

Casablanca , le 05/03/2024

Date : 05/03/2024

Patient : Mr EL HAMZAOUI Abdelmalek

Analyses	Valeur de B	Montant
Recherche, quantification du sang dans les selles	250,00	335,00
<b>TOTAL :</b>	250,00	335,00

Arrêtée la présente note d'honoraires à la somme de :

LABORATOIRE PORTE GHANDI  
Dr TAZI Kenza  
159, Bd. Yacoub El Mansour RDC Casablanca  
Tél: 0522 99 19 74 / Fax: 0522 99 19 72  
~~sm: 0678 99 19 50~~  
trois cent trente-cinq Dirhams \*\*\*